

Délibération n°B-2018-37 Don de véhicule au centre de première intervention d'Apremont

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5 Date de convocation : le 29 mai 2018
Présents : 4 Quorum fixé à 3 membres
Votants : 4
Procuration : 0

Résultats du vote :

Voix "pour" :	4
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

<u>TITULAIRES</u>		
	Présent	Excusé
M. Robert MORLOT	X	
M. René REGAUDIE	X	
Mme Edwige EME	X	
M. Patrick GOUX	X	
Mme Christelle RIGOLOT		X

<u>Etaient également présents</u>
M. le colonel Fabrice TAILHARDAT, directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours
Madame Sylvie GHETTINI, chef du secrétariat de direction du SDIS

L'an deux mille dix-huit, le onze juin, à neuf heures et trente minutes, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Robert MORLOT**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Etat-Major.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°CA-2015-24 du 20 avril 2015 portant délégation de compétences du conseil d'administration du SDIS au bureau du conseil d'administration du SDIS.

Après avoir entendu les précisions données par Monsieur Robert **MORLOT**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, le SDIS 70 vient de procéder à la réforme d'un véhicule PEUGEOT BOXER immatriculé BX-853-PT. Le compteur indique 29 228 kms et sa 1ère mise en circulation date du 09 mars 2004.

Par courrier en date du 16 octobre 2017, madame le maire et monsieur le chef de corps ont sollicité le SDIS pour l'octroi d'un véhicule de premiers secours à personne, compte-tenu de l'agrandissement du périmètre d'intervention prévu par la convention signée le 16 août 2018 entre le SDIS 70 et la commune d'Apremont.

Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir autoriser le président du conseil d'administration à céder gratuitement, au centre de première intervention d'Apremont, le véhicule PEUGEOT BOXER immatriculé BX-853-PT présentant 29 228 kms et mis en circulation le 09 mars 2004, dont il a été procédé à la réforme.

Décision

Les membres du bureau autorisent, **à l'unanimité**, le président du Conseil d'administration à céder gratuitement, au centre de première intervention d'Apremont, le véhicule PEUGEOT BOXER immatriculé BX-853-PT présentant 29 228 kms et mis en circulation le 09 mars 2004, dont il a été procédé à la réforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20180611-B-2018-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2018

Affichage : 20/06/2018



Publié au RAA du 2^{ème} trimestre 2018

Le président du conseil d'administration

Robert MORLOT